

DROITS DE GARDE ANNUELS

(Etablis sur la valeur du portefeuille au 31/12)

	Commission fixe/ligne	Commission sur la valeur boursière du portefeuille
Partis sociales	GRATUIT	GRATUIT
Valeurs Groupe BP	GRATUIT	GRATUIT
Valeurs françaises Hors Groupe BP	11,60 €	0,10 %
Valeurs étrangères	30,94 €	0,10 %

Minimum de droits de garde par portefeuille : 45,15 €
(22,57 € si uniquement détention de SICAV et FCP du Groupe BP)

Les opérations internationales

Toute opération (importation ou exportation) libellée en devises et nécessitant une opération de change est soumise à une commission de change de 0,6 % du montant de l'opération :

- mini	12,20 €
- maxi	73,94 €

IMPORTATIONS

Les virements éligibles au règlement européen

Virement émis en euro au sein de l'E.E.E.* d'un montant inférieur ou égal à 50 000 €, (coordonnées bancaires, IBAN et BIC obligatoires) dans les conditions du règlement CE n° 2560-2001 :

- frais partagés avec bénéficiaire
- avec IBAN + BIC
- sans instructions particulières (demande acquis swift, opérations urgentes, etc.)

Commission de transfert par unité :	
- Virement papier	3,11 €
- Virement télétransmis	0,38 €

En cas d'informations erronées transmises par le client, ajout des frais de réparation réclamés par les correspondants bancaires Frais réel

Virement International

Virement émis en euro ou en devise hors ou dans l'E.E.E.* et qui ne répond pas aux critères du règlement CE n° 2560-2001 mentionné ci-dessus.

Commission de transfert	1 % du montant de l'opération
- mini	18,29 €
- maxi	146,35 €
Frais additionnels :	
- émission d'un chèque de banque	10,45 €
- acquit swift	6,10 €

Chèque émis par le client en faveur d'un non résident

Commission de paiement (par chèque)	1,5 % du montant du chèque
- mini	18,29 €
- maxi	79,58 €

Opération de Portefeuille (effets et remises documentaires)

Commission de paiement	2 % du montant de l'opération
- mini	24,40 €
- maxi	150,93 €
Frais additionnels de gestion si :	
- Délivrance documentaire (Forfait)	6,10 €
- Acceptation, Prorogation, impayé (Forfait)	34,30 €

Crédit documentaire import

Commission d'ouverture de crédit irrévocable (par trimestre indivisible)	0,25 % du montant de l'opération
- mini	100,00 €
Frais de téléx/swift/fax et dossier	30,00 €
Commission de modification sur montant et durée	0,25 % du montant de l'opération
- mini	65,00 €
Commission sur autres modifications	54,00 €
Commission de levée de documents	0,125 % du montant de l'opération
- mini	100,00 €
Caution pour absence de documents	1,50 % l'an
- mini	50,00 €

* E.E.E. - Espace Economique Européen - dont les pays de destination d'émission sont : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, Grande Bretagne, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Suède.

Frais de port (par utilisation)	6,10 €
Frais de téléx/swift (par utilisation)	12,20 €
Frais de projet (si nécessaire)	
- mini	30,00 €
- maxi	100,00 €
Frais d'envoi express (si facture faisant partie du crédit documentaire)	50,00 €
Saisie Crédoc import internet (forfait par mois)	25 €

Attestation de règlements

Commission d'engagement avec blocage de fonds	41,62 €
Commission d'engagement sans blocage de fonds (trimestre indivisible)	1,50 % l'an
- mini	65,56 €
Frais de téléx	12,20 €

Aval de traites

Commission d'engagement (mois indivisible)	1,50 % l'an
- mini	41,93 €

Cautions sur l'étranger

Montage de dossiers complexes	Sur devis
Etablissement d'acte (par acte)	
- modèle BP2L (forfait)	45,00 €
- modèle imposé ou complexe (forfait)	75,00 €
Contre garantie (forfait)	100,00 €
Commission d'engagement sur caution (trimestre indivisible)	1,50 % l'an
- mini	66,00 €
Frais de modification ou frais de prorogation	45,00 €
Mise en jeu	150,00 €
Attestation de solvabilité (forfait)	23,00 €

EXPORTATIONS

Rapatriement Réglementé Européen

Virement reçu en euro au sein de l'E.E.E.* d'un montant inférieur ou égal à 50 000 €, dans les conditions du règlement CE n° 2560-2001 :

- frais partagés avec bénéficiaire	
- avec IBAN + BIC	
- sans instructions particulières (demande acquis swift, opérations urgentes, etc.)	
- commission de rapatriement	gratuit

VOE (Virement d'Origine Etrangère)

Virement comportant un IBAN, inférieur à 50 000 € reçu en euro pour le compte de nos clients, d'origine hors de la zone Euro, et qui nous est transmis par une banque Française après déduction de ses propres frais.

Commission de traitement (Forfait)	4,58 €
------------------------------------	--------

Rapatriement International

Virement reçu en euro ou en devise hors E.E.E.* ou d'origine E.E.E.* et qui ne répond pas aux critères du règlement CE n° 2560-2001 mentionné ci-dessus.

Commission de rapatriement	1 % du montant de l'opération
- mini	12,50 €
- maxi	64,80 €

Frais additionnels si demande d'information dès réception (par fax)	6,10 €
---------------------------------------------------------------------	--------

Encaissement de chèques tirés sur l'étranger (hors frais banque émettrice)

Commission d'encaissement (par remise)	1 % du montant de l'opération
chèque(s) d'une même devise et d'un même pays	
- mini	15,10 €
- maxi	64,80 €

Effets payables à l'étranger

Commission encaissement par effet libre	1,50 % du montant de l'opération
- mini	17,54 €
- maxi	80,80 €
Commission encaissement par effet documentaire	2,00 % du montant de l'opération
- mini	33,54 €
- maxi	161,60 €

Opérations diverses de portefeuille

(prorogation, impayé, acceptation)	34,30 €
------------------------------------	---------

Crédit documentaire export

Commission de notification	92,00 €
----------------------------	---------

Commission de confirmation	% variable selon le risque banque du pays
Commission de modification	69,00 €
Commission d'utilisation	1,50 % du montant de l'opération
- mini	96,00 €
Acceptation, engagement paiement différé	% variable selon le risque banque du pays
Frais de pré-vérification des documents	
- mini	40,00 €
Transmission d'un préavis d'ouverture	55,00 €
- Ces diverses facturations sont éventuellement augmentées de la perception des frais de port et des commissions des banques correspondantes.	

LES OPÉRATIONS CARTES A L'ÉTRANGER

- Retrait à un gab hors E.E.E.*	2,50 % du montant du retrait
ou en devises dans l'E.E.E.*	+ 3,00 €
- Paiement en euros dans l'E.E.E.*	Gratuit
- Paiement hors E.E.E.*	2,50 % du montant
- Paiement en devises dans l'E.E.E.*	2,50 % du montant
- Retrait au guichet	5,00 € + 2,50 % du montant

LE CHANGE BILLETS ET CHÈQUES DE VOYAGE

- Achat/vente des billets	Cours de change en vigueur
hors de la zone euro	le jour de la transaction
- Délivrance et reprise de chèques de voyage	1,25 % du montant
en devises	de l'opération
• mini	3,82 €

Les services de banque à distance

TARIF DES ABONNEMENTS DE BANQUE A DISTANCE

TELEPLUS (Coût de la communication 0,196 € TTC / minute)	
- Téléplus (tarif abonnement mensuel)	
• Téléplus professionnels	13,72 €
• Téléplus entreprises	25,92 €
• Téléplus entreprises - gestion	42,69 €
TURBO FAX / TURBO MAIL	
Abonnement mensuel	
• 2 envois/semaine	5,00 €
abonné Cyber Plus Pro	3,50 €
• 5 envois/semaine	7,00 €
abonné Cyber Plus Pro	5,50 €
TELETRANSMISSION	
Abonnement mensuel	39,00 €
(par compte supplémentaire)	15,55 €
Offre multibancaire	
• installation	600,00 €
• contrat de maintenance annuelle	243,92 €
Offre monobancaire	
• installation	150,00 €
• maintenance annuelle	152,45 €
CYBERPLUS PRO TRANSFERT	
Abonnement mensuel	39,00 €
Installation	Gratuit
Maintenance	Gratuit
Cyber Pro Integral	39,00 €
CYBERPLUS PRO GESTION	
Abonnement mensuel	23,30 €
Installation	Gratuit
Maintenance	Gratuit
SIGNATURE ELECTRONIQUE	
- Certificat logiciel (abonnement mensuel à l'unité)	5,00 €
- Certificat matériel (abonnement mensuel à l'unité)	
carte à puce ou clé USB : support au choix	7,00 €
- Installation de 140 € à 180 € suivant la configuration choisie par le client	

Siège Social :
141, rue Garibaldi
BP 3152 - 69211 Lyon Cedex 03
Tél. 04 78 95 55 55
Fax 04 78 71 03 99

GRUPE BANQUE POPULAIRE



REF : BELL.COM 2509 01/06/2007

TARIFS H.T. en euros

Entreprises

Ce dépliant vous présente les principales conditions tarifaires qui seront appliquées à la clientèle des entreprises à partir du 1^{er} juin 2007. Vous pouvez aussi obtenir des précisions complémentaires directement dans votre agence Banque Populaire auprès de votre chargé de clientèle.

A COMPTER DU
1^{er} JUIN 2007

Conditions
Générales
Bancaires

BANQUE POPULAIRE
LOIRE ET LYONNAIS



Banque et populaire à la fois.

La gestion de vos comptes

LES RELEVÉS DE COMPTE (Tarifs mensuels)

- Envoi mensuel	Gratuit
- Envoi bi mensuel	2,09 €
- Envoi décadaire	3,76 €
- Envoi hebdomadaire	5,60 €
- Envoi journalier	18,69 €
- Extrait en agence ou duplicata (par extrait)	0,67 €

LES FRAIS DE FONCTIONNEMENT

- Frais de tenue de compte (par trimestre)	50,85 €
- Frais d'étude et d'actualisation des dossiers	
- Entrepreneur individuel	120,00 €
- Société	225,00 €
- Commission de mouvement (perçue par trimestre)	0,06 % du mouvement débiteur du trimestre

LES FRAIS SUR MOYENS DE PAIEMENT

• Les retraits (par opération)	
- Frais par retrait en euros à un DAB d'une banque hors Groupe Banque Populaire et située dans l'E.E.E.* au delà de 5 retraits/mois/carte	0,84 €
- Mise à disposition (par opération)	11,70 €
• Les chèques	
- Envoi chèquiers en recommandé	Frais d'envoi en recommandé avec accusé de réception
- Frais d'émission d'un chèque de banque	10,45 €
- Taxe sur formule de chèque non barré	1,53 €
• Les virements (par opération)	
- Frais sur virement occasionnel interne	Gratuit
- Frais sur virement permanent interne	Gratuit
- Frais sur virement occasionnel externe (bénéficiaire en France) ⁽¹⁾	3,11 €
- Frais sur virement permanent externe	0,92 €
- Frais sur VSOT	6,22 €
- Frais sur virement externe saisi via cyber	0,38 €
• Les remises de virements	
- Frais de bordereau par remise de virements papier ou magnétique	6,47 €
- Frais par virement papier	1,00 €
- Frais par virement magnétique	0,38 €
- Frais par virement télétransmis	0,38 €
• Les remises d'avis de prélèvement	
- Frais de bordereau par remise d'avis de prélèvement papier ou magnétique	6,47 €
- Frais par avis de prélèvement papier	2,64 €
- Frais par avis de prélèvement magnétique	0,38 €
- Frais par avis de prélèvement télétransmis	0,38 €
- Frais par avis de prélèvement revenu impayé	13,84 €
• Les LCR	
- Frais de bordereau LCR papier	6,47 €
- Commissions LCR papier	3,58 €
- Frais de bordereau LCR magnétique	6,47 €
- Commissions LCR magnétique	0,48 €
- Frais de bordereau LCR télétransmis	2,55 €
- Commissions LCR télétransmis	0,48 €
- Effet réclamé, prorogé, donné à l'acceptation, impayé, avis de sort	13,84 €
• Daily	
- Frais de bordereau par remise	6,47 €
- Commission par créance	5,75 €
- Notification	10,58 €
- Commission sur incident	13,84 €

LES FRAIS LIÉS AUX INCIDENTS

Sauf accord préalable de la banque, toute opération se présentant au débit de votre compte ne sera effectuée que dans la limite du solde créditeur disponible. En cas d'indisponibilité ou d'insuffisance de provision, elle donnera lieu à la perception de frais selon nos tarifs et conditions.

(1) Si à destination de l'étranger, voir rubrique « les opérations internationales »

- Frais de traitement d'une opération sur compte non provisionné, indisponible ou traitement d'une opération irrégulière	
- par opération	8,55 €
- Frais par prélèvement et TIP impayé	15,47 €
- Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision	8,36 €
- Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision incluant :	
- Les frais et commissions de rejet	
- Les frais de constitution de dossier et d'inscription au fichier des chèques impayés tenu par la Banque de France	
- Les frais d'envoi de la lettre d'injonction	
- Les frais de gestion du compte en interdiction	
montant du chèque inférieur à 50 €	25,08 €
montant du chèque supérieur à 50 €	58,53 €
- Frais sur chèque émis et payé après une lettre d'injonction	25,08 €
- Frais par chèque revenu impayé autre que sans provision	13,57 €
- Frais de rejet d'une LCR	29,26 €
- Incidents sur prêt	
Frais pour échéance impayée	21,22 €
Frais de relance sur échéance impayée	11,85 €
- Frais de mise en place par saisie-attribution ou par avis à tiers détenteur	97,52 €
- Frais de mainlevée par saisie-attribution ou par avis à tiers détenteur	97,52 €
- Certificat de non paiement	20,99 €

LES OPÉRATIONS DIVERSES

• Les oppositions	
- Frais d'opposition chèque(s) ou chèque(s) par l'émetteur ou frais d'opposition sur prélèvement :	
A la mis en place de l'opposition :	7,44 €
+ frais semestriel	7,44 €
- Frais d'opposition carte par le porteur	14,88 €
• Divers	
- Frais de recherche de documents (par document)	13,00 €
- Frais d'information annuelle des cautions	37,33 €
- Frais d'édition d'une échelle papier	7,48 €
- Frais d'envoi de courrier recommandé	Frais d'envoi en recommandé avec accusé de réception
- Frais de location de coffre-fort (selon volume et capitaux assurés)	
- mini	49,00 €
- maxi	230,14 €
- Frais d'établissement de caution simple	31,10 €
- Frais d'établissement de caution complexe	70,00 €
- Frais de renseignements aux comptables	58,14 €

Dates de valeurs applicables aux principales opérations

A toute opération faite sur le compte, au débit comme au crédit, est attribuée une date de valeur en général différente de la date d'enregistrement "J" de l'opération, et le plus souvent, calculée à partir de celle-ci. Cet écart correspond pour la banque, aux délais de traitement, d'encaissement et de décaissement. Cette date de valeur est utilisée pour le calcul des éventuels intérêts débiteurs.

LES OPERATIONS AU CREDIT DU COMPTE	LES VALEURS APPLIQUEES
Versement d'espèces guichet	Date du versement
Chèque remis	Sur BP2L : J + 2 jours ouvrés Autres banques : J + 3 jours ouvrés
Encaissement d'une LCR ou d'un effet avec coordonnées bancaires normalisées	J + 4 jours calendaires La date de valeur ne pouvant être inférieure à 10 jours à compter de la date de remise.
Remise à l'escompte	Valeur jour de la remise
Virement reçu	J + 1 jour calendaire après réception Délai d'exécution : crédit à votre compte au plus tard 2 jours ouvrés après réception du virement.

OPERATIONS AU DEBIT DU COMPTE	VALEURS APPLIQUEES
Retrait d'espèces guichet	Date du retrait
Retrait d'espèces DAB ou GAB	Date du retrait
Chèque présenté par une banque	J - 2 jours calendaires avant la date de réception du chèque
Paiement d'un effet Paiement d'une LCR	J - 1 jour calendaire, J étant la date d'échéance de la LCR. La date de valeur ne pouvant être inférieure à la date de règlement moins 5 jours calendaires.
Paiement d'un avis de prélèvement	J - 1 jour calendaire
Virement émis	J - 1 jour calendaire
Paiement par carte bancaire à débit immédiat	Débit jour de réception à la banque et date de valeur jour.
Paiement par carte bancaire à débit différé	Les achats effectués par carte bancaire sont comptabilisés jusqu'au dernier jour ouvré du mois et débités le dernier jour ouvré du mois avec date de valeur dernier jour ouvré du mois.

Les crédits

DÉCOUVERT EN COMPTE - INTÉRÊTS DÉBITEURS

Le solde éventuellement débiteur de votre compte portera intérêt jusqu'à complet paiement, au taux en vigueur pour les découverts en compte sauf convention particulière. Ce taux affiché dans toutes nos agences, est égal au taux plafond applicable aux découverts en compte accordés aux personnes morales, tel que calculé trimestriellement par la Banque de France et publié au journal officiel. Toute variation de ce taux est immédiatement applicable.

Par convention particulière, vous pouvez bénéficier d'une autorisation de découvert dont le taux est égal au taux de base de la Banque Populaire Loire et Lyonnais majoré d'une marge. La valeur du taux de base de la Banque Populaire Loire et Lyonnais est actuellement de 7,90 %. Ce taux de base, affiché dans toutes nos agences, est susceptible de variation. La modification de ce taux sera portée à votre connaissance un mois à l'avance. En cas de dépassement du découvert autorisé, les intérêts perçus sur l'encours moyen débiteur excédant le montant autorisé sont calculés au taux conventionnel majoré de deux points.

Les intérêts débiteurs sont calculés sur une base de 360 jours et prélevés sur votre compte à la fin de chaque trimestre civil. Leur montant figurera sur votre relevé de compte avec indication du taux effectif global.

En cas de clôture du compte, les intérêts continuent à courir jusqu'à complet règlement du solde et des accessoires et ce, au dernier taux appliqué lors de la clôture majoré de trois points, sans pouvoir excéder le taux plafond applicable aux découverts en compte accordés aux personnes morales, tel que calculé trimestriellement par la Banque de France et publié au journal officiel.

Aux intérêts débiteurs ainsi décomptés, s'ajoutent les commissions suivantes :

- la commission de découvert : calculée trimestriellement sur le plus fort découvert de chaque mois du trimestre au taux moyen publié trimestriellement par la Banque de France majoré de 33 %. Cette commission sera prélevée sur votre compte à la fin de chaque trimestre civil.
- La commission d'immobilisation : son application est limitée aux seuls comptes débiteurs permanents tout au long du trimestre civil. Elle est calculée trimestriellement au taux de 2 % sur le solde moyen débiteur du trimestre, apprécié à partir des dates de valeur. Cette commission sera prélevée sur votre compte à la fin de chaque trimestre civil.

LES FRAIS DE DOSSIERS

- Prêts moyen terme	1% du montant du dossier
• mini	335,00 €
• montant maxi si Caution SOCAMA	150,00 €
- Ligne de crédit moyen terme pré-accordé	67,42 €
- Frais annulation de dossier après acceptation de l'offre	1% du montant du dossier
• mini	200,00 €
- Main levée de garantie par acte notarié	77,59 €
	(hors frais pris par le notaire)
- Main levée de garantie par acte sous-seing privé	32,65 €
- Frais d'avenant désolidarisation, remboursement anticipé partiel, modification de garanties...	279,60 €
- Modification du contrat sans rédaction d'avenant : changement de compte de prélèvement ou de date de prélèvement	32,65 €
- Frais d'avenant pour autre motif	389,63 €

Les services

• Les cartes (cotisations annuelles)	
- Visa Business Electron	33,00 €
- Visa Business à débit immédiat	42,00 €
- Visa Business à débit différé	47,00 €
- BusinessCard MasterCard à débit immédiat	44,00 €
- BusinessCard MasterCard à débit différé	49,00 €
- Visa Gold Business	127,00 €
- Service e-carte bleue pro	10,00 €
• Autre service (cotisation annuelle)	
- Sécuripro	54,88 €

LA CONVENTION DE RELATION

• Cotisation à une offre groupée de prestations (tarif abonnement par mois)	
- Fréquence Pro "Innovation"	30,00 €
(avec Fructi-Facilités pro version accident)	
avec Cyber Plus Pro transfert	+12,00 €
avec Cyber Plus Pro transfert certificat	+24,00 €

Les opérations sur titres

SICAV ET FCP	
Souscription d'actions de Sicav et de parts de FCP émises par le Groupe Banque Populaire	Les cours de souscriptions sont nets et tiennent compte, le cas échéant, des droits d'entrée.
Ces droits d'entrée figurent sur la notice d'information remise au souscripteur.	

Souscription OPCVM hors Groupe	31,77 €
--------------------------------	---------

ACHAT / VENTE ACTIONS / OBLIGATIONS / OPTIONS

- Bourse Française :	1,25 % du montant de l'achat ou de la vente avec un mini de 20,57 € par ordre + 51,00 € si titres nominatifs.
- Tarification sur opérations SRD :	0,84 % mensuel du montant de l'opération au prorata du nombre de jours d'utilisation dans le mois.
- Commission de report :	0,25 % du montant de l'ordre avec un mini de 6,69 € + commission fixe de 7,11 €
- Tarification Monep :	2 % du montant de la transaction avec un mini de 31,77 €
- Bourse Etrangère :	51,00 € de frais fixes + 1,25 % du montant de l'achat ou de la vente + frais de courtage Broker variable suivant la place de cotation

OPÉRATIONS DIVERSES

- Opérations d'attribution, réinvestissement de coupons	11,29 €
- Transfert de titres valeurs françaises (par ligne)	13,38 €
• mini	37,62 €
- Transfert de titres valeurs étrangères (par ligne)	61,04 €
- Souscription droits valeurs étrangères	76,92 €
- Paiement de coupons valeurs étrangères	5 % du montant
• mini par ligne	1,67 €